

Blois, le 19 avril 2021

SIGNATURE DU PLAN DE RELANCE DES TERRITOIRES :

## LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER TOUJOURS PRESENT POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE



Ce lundi 19 avril, Mme Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, est venue en Loir-et-Cher, à l'hôtel du département, signer l'accord départemental de relance à l'invitation de Nicolas Perruchot, président du conseil départemental.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est mobilisé dès le printemps 2020 pour venir en aide aux publics fragilisés par la crise sanitaire de la Covid-19 et accompagner les professionnels durement touchés dans différents secteurs d'activité.

En janvier 2021, l'Assemblée départementale a voté de nouvelles mesures pour compléter celles déjà prises. Ainsi, les élus ont voté à l'unanimité en faveur d'un plan exceptionnel baptisé « RELANCE 41 » de 41 millions d'euros, en direction du tourisme, de l'artisanat, de la culture et du monde associatif.

Pour le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot : « ***Comme toujours, le département est au rendez-vous pour accompagner les loir-et-Chériens durement éprouvés par cette crise inédite. Dès le printemps dernier, grâce à des finances saines et une gestion rigoureuse de nos budgets, nous avons pris toutes les mesures d'urgences nécessaires. Aujourd'hui, nous signons ce plan de relance départementale qui est une étape supplémentaire dans notre dispositif d'accompagnement au service des acteurs et des territoires du département*** »

---

### CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12